

**PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT- CORPORATION DES ARTS ET DE LA CULTURE DE L'ISLET 2022-2025**

<b>Vision : Offrir l'accès à des spectacles de qualité en privilégiant la découverte culturelle et patrimoniale.</b>		<b>Mission : Être un diffuseur pluridisciplinaire en arts de la scène faisant une large place à la relève.</b>		
<b>Enjeu 1 : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ ET LA PORTÉE DE NOS ACTIONS</b>				
<b>Orientation 1.1 S'assurer de la fonctionnalité et la sécurité des salles et des lieux.</b>		<b>Axe d'intervention : Renouvellement et entretien des infrastructures</b>		
Objectifs	Activités	Résultats	Indicateurs	Échéances
1.1.1 Identifier les lieux adéquats pour la tenue des activités événementielles et les besoins de l'organisme.	-Identifier les lieux ayant un potentiel intéressant à développer -Évaluer la nécessité d'avoir un local pour les besoins administratifs. -Poursuivre l'offre de collaboration avec la municipalité pour les améliorations à apporter au parc du Havre du souvenir.	- Accès à des espaces et des bâtiments sécuritaires, fonctionnels et attractifs.  -Lieu adéquat pour répondre à nos besoins administratifs.  -Tenue du festival dans un lieu attractif, sécuritaire et fonctionnel.	- Utilisation	2022-2025
1.1.2 Mettre en place un projet à présenter pour la création d'un café culturel à L'Islet.	-Travailler en étroite collaboration avec la chargée de projet de Signature-innovation de la MRC de L'Islet. -Définir et proposer le meilleur endroit selon les différents scénarios. -Travailler en étroite collaboration avec la coordonnatrice communautaire de la municipalité, en lien avec l'objectif de la politique familiale et culturelle de soutenir la création d'un lieu de rassemblement.	-Réalisation des activités préparatoires pour la faisabilité du projet  -Soutien et collaboration des partenaires.	-Mise en place d'un café culturel à L'Islet.	
<b>Orientation 1.2 Enrichir nos activités</b>		<b>Axe d'intervention : Culture et patrimoine</b>		

1.2.1 Offrir des activités culturelles ou patrimoniales.	- Poursuivre les rendez-vous culturels de la chapelle de marins.	- Offre d'activités en lien avec le patrimoine de L'Islet	-Présentation de la programmation.	2023-08
1.2.2 Encourager le développement d'événements pour mettre en valeur le volet patrimonial de L'Islet	- Confier au milieu ou à un nouvel organisme la charge de l'organisation de la « Parade des berlots »  - Confier au milieu ou à un nouvel organisme la mise en valeur de l'exposition de l'histoire des métiers Leclerc.	-Maintenance de l'activité dans la municipalité  -Fin de l'inventaire des salles d'expositions actuelles. -Mise en valeur de l'exposition par un autre organisme.	-Tenue de l'événement  -Exposition dans le milieu	2022-2025
<b>Axe d'intervention : Guitares en fête</b>				
1.2.3 Poursuivre la croissance, la qualité et la quantité des activités de Guitares en fête.	-Poursuivre notre partenariat avec le Refrain -Poursuivre notre partenariat avec le Musée maritime du Québec-Capitaine J.E. Bernier. -Accroître nos prestations et activités pour les enfants et les familles. -Accroître la participation de la relève professionnelle dans la programmation. -Revoir la formule du spectacle bénéfice « 25 Guitares en Fête ». -Accroître la quantité de spectacles bénéfices. -Maximiser l'utilisation de la salle municipale St-Eugène	-Accroissement de la fréquentation du festival -Diversifier les lieux de diffusion  -Réalisation d'activités pour les enfants et familles.  -Présentation de spectacles. -Accroissement de la présence de la relève.  -Augmentation de bénéfices.  -Utilisation accrue de la salle de spectacles intérieure.	-Augmentation de la fréquentation  -Diversité des activités, des clientèles et des lieux.	2023.08
1.2.4 Présenter à la municipalité notre demande d'aide financière et nos besoins pour le financement du festival.	-Déposer une demande accompagnée de documents pertinents et une planification d'un festival qui se démarque en région.	-Poursuite du partenariat avec la municipalité	-Poursuite de leur financement	2022-2025

1.2.5 Augmenter et diversifier nos sources de financement	-Cibler des sources de financement disponibles, en ayant une mission mieux définie	-Obtention de nouveau financement	-Demandes acceptées.	2022-2025
1.2.6 Établir de nouvelles pratiques dans nos relations avec les commanditaires	-Revoir notre façon d'entrer en contact.	-Meilleure complicité.	-Nouveaux commanditaires -Commandites plus importantes	2022-2025

### Orientation 1.3 Consolider nos partenariats

### Axe d'intervention : Événements

Objectifs	Activités	Résultats	Indicateurs	Échéances
1.3.1 Développer une activité pour la poursuite de La Déglée, en partenariat avec le Carrefour mondial de l'accordéon.	-Créer un événement dans les MRC de L'Islet et Montmagny.	-Entente entre les deux organisations -Présentation d'une activité	-Tenue d'une activité.	2022-2025

### Orientation 1.4 Développer un plan de marketing et communication

### Axe d'intervention : Marketing et communication

1.4.1 Améliorer nos pratiques en matière de marketing et de communication	-Analyser la pertinence et la faisabilité de confier certains mandats à une ressource.	-Préparation d'un nouveau plan et de mandats	-Impact positif sur la fréquentation et notre visibilité.	2022-2025
---	--	--	---	-----------

## ENJEU 2 DIVERSIFIER ET ACCROÎTRE NOS PRATIQUES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

### Orientation 2.1 Revoir et augmenter nos partenariats financiers

### Axe d'orientation Formation

Objectifs	Activités	Résultats	Indicateurs	Échéances
2.1.1 Revoir avec la municipalité l'offre des activités de formation, cours et ateliers, en fonction de notre mission.	-Entreprendre des discussions sur qui fait quoi.	-Prise de décision sur le rôle de chaque organisation.	-Poursuite des activités de formation dans le milieu.	2023-03

		Axe d'intervention : Patrimoine		
2.1.2 Établir un mode de financement pour la poursuite des activités patrimoniales à la chapelle des marins.	-Être à l'affût des subventions au volet patrimoine.  -Élaborer un mode de contribution ou d'entrées.	-Ajout de partenaires financiers  -Réalisation de demandes de subventions.  -Réalisation de profit pour la programmation présentée.	-Production d'un bilan financier.  -Profit après production d'un bilan.	Été 2023
<b>ENJEU 3 : RESSERRER NOS LIENS AVEC LA POPULATION DE L'ISLET</b>				
Objectifs	Activités	Résultats	Indicateurs	Échéances
<b>Orientation 3.1 Diversifier et intensifier nos pratiques de recrutement de membres et de bénévoles</b>		<b>Axe d'intervention : Implantation dans la communauté</b>		
3.1.1 Accroître le recrutement de membres et de bénévoles	-Réaliser un plan de communication pour accroître le recrutement des membres et des bénévoles	-Mise en place d'avantages aux membres.  -Mise en œuvre d'activités de reconnaissance  -Mise en œuvre de la programmation	-Satisfaction des membres et des bénévoles	2023-2025
3.1.2 Augmentation de la fréquentation des membres et les citoyens aux assemblées générales	-Offrir des avantages aux membres, publicisés lors des invitations à l'assemblée.	-Convocation à l'assemblée avec des attraits à y adhérer.	-Accroissement de la présence des membres à de l'AGA.	2023-2025
<b>ENJEU 4 : RÉVISER LA STRUCTURE DE NOTRE ORGANISATION</b>				
<b>Orientation 4.1 : Revoir la mission de L'organisme</b>		<b>Axe d'intervention : Gestion de l'organisme</b>		
Objectifs	Activités	Résultats	Indicateurs	Échéances
4.1.1 Se familiariser avec la nouvelle mission de l'organisme (voir ci-haut)	-Respecter nos enjeux, nos orientations et nos objectifs pour nous guider dans notre mission.	-Meilleure structure pour l'obtention de subventions ciblées  -Une facilité à prendre en charge l'organisation de certaines activités	-Obtention de subventions  -Réalisations des activités dans le milieu	Aout 2023

4.1.2 Revoir le rôle des membres du CA	-Création de comités selon les mandats	-Rôles définis	-Adhésion de tous les partis.	Août 2023
4.1.3 Revoir le type de poste, le rôle, les responsabilités, la description de tâches d'un employé.	- Évaluer la pertinence et l'obligation de l'embauche d'un dg en lien avec la possibilité de confier certains mandats à des ressources spécialisées.	-Adoption au CA du nouveau mode de gestion	-Changement effectué	2023-01